



Société Royale de Tir "Le Radar" asbl
Rue Victor Debecker, 5 A
5030 Gembloux
Tél: 081-610239

Numéro d'entreprise: 0451.616.954
IBAN: BE68.0016.5344.6034
BIC: GEBABEBB



Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2026

L'assemblée générale de la SRT Le Radar asbl s'est réunie le dimanche 25 janvier 2026 à 5030 Gembloux, rue Victor Debecker 5a, sous la présidence de Monsieur Stéphane Bergiers.

La séance est ouverte par le Président à 10h15.

1. Ordre du jour:

1. Administration

1.1 Désignation de deux scrutateurs:

1.1.1 Madame Delcorps Murielle et Monsieur Zoragniotti Kévin se présentent spontanément.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum pour valider l'assemblée générale:

1.2.1 Présents: 37, procurations 2, absents: 2, soit 95,12% des voix présentes ou représentées. Le quorum est donc très largement atteint.

2. Président

2.1 Minute de silence.

2.2 Accueil et vœux de Nouvel An:

2.2.1 Le président présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

2.3 Remarques diverses:

2.3.1 Voir annexe 01

3. Secrétaire

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2025:

3.1.1 Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3.2 Fin de mandat et rééligible:

3.2.1 Monsieur Clara Jacques (vote) :

3.2.1.1 L'assemblée a voté 36 voix oui, 3 voix non, il est réélu à 92% des voix.

3.3 Messieurs Dewolf Philippe, Monroe Patrick, Schrevens Roland et Madame Spiette Ingrid deviennent membres effectifs;

3.4 Candidatures pour un mandat d'administrateur:

3.4.1 Messieurs Deprez Olivier : L'assemblée a voté 38 voix oui, 1 voix non, il est élu à 97% des voix.

Dewolf Philippe : L'assemblée a voté 39 voix oui, 0 voix non, il est élu à 100% des voix.

3.4.2 Monroe Patrick : L'assemblée a voté 35 voix oui, 4 voix non, il est élu à 90% des voix.

3.4.3 Schrevens Roland : L'assemblée a voté 25 voix oui, 14 voix non, il est élu à 64% des voix.

3.4.4 Madame Spiette Ingrid : L'assemblée a voté 34 voix oui, 5 voix non, elle est élue à 87% des voix.

3.5 Modification du R.O.I.:

3.5.1 Les modifications proposées sont acceptées par l'assemblée à l'unanimité.

3.6 Proposition de modification de nos statuts:

3.6.1 Les modifications proposées sont acceptées par l'assemblée à l'unanimité.



4. **Trésorier - Gérant**

- 4.1 Présentation des comptes 2025 (voir annexe 01).
- 4.2 Présentation du budget 2026 (voir annexe 01)
- 4.3 Rapport des vérificateurs aux comptes:
- 4.4 (Vote) Approbation des comptes:
 - 4.4.1 L'assemblée approuve les comptes 2025 à l'unanimité.
- 4.5 (Vote) Approbation du budget 2026:
 - 4.5.1 L'assemblée approuve le budget 2026 à l'unanimité.
- 4.6 Décharge donnée aux administrateurs pour les comptes et le budget:
 - 4.6.1 Décharge est donnée aux administrateurs pour les comptes et le budget.
- 4.7 Désignation de deux vérificateurs pour les comptes 2026 ainsi qu'un vérificateur de réserve:
 - 4.7.1 Monsieur Detongre Jérôme et Zoragniotti Kevin sont désignés comme vérificateurs aux comptes et Monsieur Bergiers Sylvian est désigné comme réserve.
- 4.8 Cotisations pour l'année 2026:
 - 4.8.1 Adulte: 150 € - Adulte sous le même toit: 110 € - Junior (16-18 ans): 85 € - Jeune (jusque 15 ans): 65 €
- 4.9 Remboursement des médailles du championnat national + international (voir annexe 01)

5. **Divers**

- 5.1 Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée par le Président à 10h48.

Fait à 5030 Gembloux, le 31/01/2026

Gérard Content
Administrateur - Secrétaire

Stéphan Bergiers
Administrateur – Président